

**DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS**

Séance 12 décembre 2024
Numéro : 10
Objet : Décision modificative

L'an deux mille vingt-quatre,
Le douze décembre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 2 décembre 2024, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
8 membres présents, 6 membres représentés, 13 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Florence CAYLA, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER

Membres représentés : Roland AYGALLENQ, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Marielle FERAL, Jacques GARDE, Christine PRESNE.

Membres absents : Valérie ABADIE-ROQUES, Anne CALMELS, Jean-Louis CALVET, Anne-Marie CONSTANS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY (excusé), Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Eric TRANNOIS, Jean-François VIDAL.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Vu les articles R314-227 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 20240219_6 portant vote du BP 2024 du SMICA,

Vu la délibération 20240219_7 autorisant la fongibilité des crédits à hauteur de 7.5% du montant des dépenses réelles de la section concernée,

Monsieur le Président indique au Comité syndical qu'une décision modificative doit être adoptée afin de tenir compte d'éléments nouveaux qui n'étaient pas connus au moment du vote du BP.

Ces mouvements sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6184 : Versements à des organismes de formation	350.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	350.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	13 343.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	13 343.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 343.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 343.00 €
D-66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00 €	350.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	350.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	350.00 €	13 693.00 €	0.00 €	13 343.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 343.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 343.00 €
D-13911 : Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	0.00 €	12 863.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13913 : Subv. inv. actifs amort. - Départements	0.00 €	480.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	13 343.00 €	0.00 €	0.00 €
D-1313 : Subv. transf. Départements	0.00 €	118.80 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	118.80 €	0.00 €	0.00 €
D-2051-1010 : S.I.G.	118.80 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	118.80 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	118.80 €	13 461.80 €	0.00 €	13 343.00 €
Total Général		26 686.00 €		26 686.00 €

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la décision modificative du BP 2024 du SMICA

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL